

Réunion du 3 septembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2012/640 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
RD 484 et RD 784 à LINGOLSHEIM et OSTWALD - Transfert de
voiries**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le transfert de propriété, du Département à la communauté urbaine de Strasbourg (CUS), sans paiement de prix, de plusieurs parcelles de terrain issues des RD 484 et 784 à LINGOLSHEIM et OSTWALD, cadastrées comme suit :

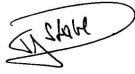
. à LINGOLSHEIM : section 2 n° 126 (42,30 ares) et 214 (2,97 ares) ; section 16 n° 244 (53,76 ares), 293 (5,13 ares), 465 (0,53 are) et 714 (0,28 are) ; soit une superficie totale de 104,97 ares

. à OSTWALD : section 1 n° 142 (28,76 ares) et 186 (6,08 ares) ; section 2 n° 236 (39,88 ares) ; section 4 n° 139 (16,26 ares) ; section 15 n° 216 (17,80 ares) et 217 (65,68 ares) ; section 16 n° 168 (36,32 ares) et 194 (71,46 ares) ; section 17 n° 187 (48,88 ares), 192 (6,20 ares) et 330 (0,32 are) ; section 18 n° 292 (68,93 ares), 637 (0,45 are), 713 (1,50 are), 901 (0,22 are), 903 (0,68 are), 922 (0,44 are) et 924 (0,44 are) ; section 20 n° 373 (1,04 are) et 375 (0,62 are) ; section 22 n° 262 (78,13 ares), 638 (4,18 ares), 648 (0,13 are), 649 (0,86 are) et 650 (0,19 are) ; section 27 n° 230 (2,74 ares), 507 (4,10 ares), 583 (12,56 ares), 584 (0,67 are) et 586 (0,07 are) ; soit une superficie totale de 515,59 ares

- dit que les actes sont passés en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer les actes afférents à ce transfert.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.J. Stahl', enclosed within a hand-drawn oval.

Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120903-71129-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 14/09/12